



SERVICE INFORMATION ET CONSEIL AUX FAMILLES

ICF INFOS PARIS N°7

Janvier 2010

Tél : 01 47 42 42 50

icf@apel75.com

Le service Information et Conseil aux Familles vous adresse ses **meilleurs vœux** pour l'année 2010. Qu'elle apporte à chacun Paix et Joie et qu'elle permette de réaliser les projets qui nous tiennent le plus à cœur au service des élèves et de leurs familles. Et comme disait René Char : « *l'impossible, si nous ne l'atteignons pas, il doit nous servir de lanterne* »

Le service ICF compte poursuivre ses actions en proposant toujours plus d'informations, de rencontres, d'échanges aux correspondants ICF d'établissement et aux BDI.

La question de l'orientation est toujours au cœur des préoccupations touchant au système éducatif et plusieurs défis sont à relever. Ces défis demandent un accompagnement personnalisé pour que chacun puisse construire son projet et l'enrichir au fur et à mesure de ses expériences. Le secrétariat général de l'enseignement catholique a édité en septembre dernier un document : « *L'accompagnement à l'orientation, pour rendre chacun acteur de ses choix : les communautés éducatives ouvertes sur le monde s'engage* », dans lequel les BDI sont fortement impliqués et directement associés aux actions qui vont se mettre en place. Si vous n'avez pas eu ce document, vous pouvez le demander au service ICF qui vous le fournira.

L'Éducation Nationale se préoccupe aussi de l'orientation de ses élèves et a rédigé 15 fiches pour aider à « *la mise en œuvre du parcours de découverte des métiers et des formations* » de la classe de 5^e à la Terminale :

http://media.education.gouv.fr/file/Orientation/38/7/reperes_orientation_123387.pdf

Le service Information et Conseil aux Familles

Apel de Paris
Service Information et Conseil aux Familles
76 rue des Saints Pères – 75007 Paris
01 47 42 42 50 – icf@apel75.com

C'est officiel :

- le nouveau lycée 2010 : www.education.gouv.fr/cid49667/vers-un-nouveau-lycee-en-2010.html
Diaporama de présentation : <http://medias.formiris.org/atoutdocrapports4261.pdf> :

En résumé, la semaine de travail du lycéen de 2^{nde} comportera 28h30 dont 23h30 de tronc commun (LV2 comprise), 3h d'enseignement d'exploration, 2h d'accompagnement personnalisé plus 3h d'enseignement facultatif. Les 2h d'accompagnement personnalisé seront pris en charge par les professeurs formés. Un des enseignements d'exploration devra porter obligatoirement sur les sciences économiques et sociales ou sur l'économie appliquée et la gestion. Il sera possible de changer de série en cours de 1^{ère} grâce à un tronc commun élargi. Des stages passerelles pourront être organisés en fin de 1^{ère} pour changer de série. La filière L sera revalorisée avec la création d'une spécialisation « droit et enjeux du monde contemporain » et un enseignement de littérature en langue étrangère.

- les modalités d'entrée à Sciences Po Paris changent (<http://admissions.sciences-po.fr>) : le concours d'entrée en 1^{ère} année aura lieu en juin la semaine suivant les épreuves écrites du bac, les 28 et 29 juin 2010, uniquement pour les bacheliers de l'année. Il existe toujours un concours commun pour 6 IEP de Province (Aix en Provence, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg et Toulouse) ouvert aux bacheliers de l'année et aux bac + 1. Pas de changement pour Grenoble et Bordeaux qui recrutent à bac 0 et à bac + 1. Les IEP de province sauf Bordeaux acceptent des entrées sur concours en 2^e année pour des étudiants ayant validé une année et 60 ECTS.

- mise en place de la L1 Santé : voir l'arrêté du 28 octobre 2009, <http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jopdf> et le compte rendu des lundis de la Sorbonne du 14 décembre.

- à compter de 2012, les élèves diplômés du DE d'infirmier auront le *grade de licence* (ce qui ne permet pas une poursuite d'étude automatique dans un master dédié) avec une reconnaissance à bac + 3. Cela concerne donc les étudiants inscrits en 1^{ère} année en 2009. La formation de ce Diplôme d'Etat est réformée avec un renforcement des savoirs scientifiques (biologie, chimie, pharmacie, sciences humaines)

- les diplômes des conservatoires nationaux de Paris et de Lyon sont reconnus au grade de master.

- L'ESSCA ouvre son concours d'entrée aux candidats déjà bacheliers.

A noter : l'association « 100 000 entrepreneurs » initie les jeunes à la vie économique, propose de développer leur esprit d'initiative et de rapprocher les enseignants des entrepreneurs. Pendant une année, dans le cadre du programme « une classe de 3^e, un entrepreneur », chaque parrain reçoit une classe au sein de l'entreprise et aide les élèves à trouver un stage : www.100000entrepreneurs.com

Apel de Paris
Service Information et Conseil aux Familles
76 rue des Saints Pères – 75007 Paris
01 47 42 42 50 – icf@apel75.com

Pour info :

A l'occasion de la sortie des 3 cahiers* de l'AIRIP (Association Interdiocésaine pour la Recherche et l'Innovation Pédagogique), l'Enseignement Catholique de Paris organisait le mercredi 18 novembre, pour les enseignants et les chefs d'établissement des 1^{er} et 2nd degrés, « **une rencontre autour des élèves à besoin éducatifs particuliers** ».

Bruno EGRON, inspecteur ASH de l'Education Nationale :

En 2008/2009, 175000 élèves handicapés reconnus par la MDPH sont scolarisés en milieu ordinaire, contre 162000 en 2007/2008, dont 80% à temps plein et 7% dans le privé. Cela représente 1/3 de plus depuis 2005 et le double depuis le plan handiscol de 2002. 72500 enfants sont en Institut Médico Educatif. Ce sont les troubles des fonctions cognitives (déficience intellectuelle), les troubles du comportement et psychiques ou l'autisme et les troubles envahissants du développement qui sont les plus fréquemment accueillis en milieu ordinaire.

Les personnes handicapées sont moins diplômées car on n'est pas assez ambitieux pour elles. L'établissement spécialisé bien que de bonne qualité n'aura jamais la même dynamique que l'établissement ordinaire : deux élèves de même handicap scolarisés dans deux institutions différentes, l'un dans un IME, l'autre dans une école ordinaire n'ont pas les mêmes chances de réussite. Celui scolarisé en milieu ordinaire obtiendra plus facilement un diplôme.

Les troubles « DYS » sont en expansion forte et représentent le groupe le plus important des élèves scolarisés en milieu ordinaire. La réussite des élèves handicapés passe par la formation des enseignants ordinaires. C'est pourquoi il est nécessaire de fournir des outils aux enseignants non spécialisés tels les cahiers de l'AIRIP qui viennent de paraître. Ces cahiers proposent dans le cadre du fonctionnement ordinaire de la classe, des adaptations fonctionnelles, aisées, concrètes afin de permettre aux élèves une scolarité la plus ordinaire possible. L'effort fourni par l'enseignant pour l'élève différent profite à tous les élèves de la classe.

Catherine QUILICI, directrice adjointe du collège St Sulpice (Paris 6^e) :

Les enseignants doivent observer et mettre en place des stratégies afin de permettre aux enfants de mieux se connaître, cela les conduit à accepter de changer leur manière d'enseigner. Pour cela il faut qu'ils connaissent mieux les troubles, qu'ils travaillent en équipe, qu'ils adaptent les enseignements pour rendre l'élève prêt à s'élever vers les apprentissages. Les troubles cognitifs sont des troubles durables qui laissent l'intelligence intacte mais qui empêchent de traiter les informations : acquérir, manipuler, transférer. Ce trouble est une anomalie de fonctionnement dont fait partie la dyslexie : Trouble Spécifique de l'Acquisition du Langage (TSALE).

Quelques conseils : observer l'élève, privilégier la bonne entrée dans les apprentissages, déléster la mémoire de travail, utiliser l'attention exogène, comparer en s'appuyant sur ce qui fonctionne, combler les déficits, valoriser.

Témoignages :

- Ecole primaire St Joseph (Paris 15^e) : des PPRE (projet personnalisé de réussite éducative) sont mis en place avec un temps d'observation puis un dialogue avec l'élève et une rencontre avec les parents. Ensuite les enseignants mettent en commun les observations faites afin de proposer des moyens de médiation et un contact est pris avec les personnes qui suivent l'enfant (orthophoniste, psychologue...). Des activités éducatives hors du champ scolaire sont aussi proposées.
- Collège Ste Clotilde (Paris 12^e) : une classe à petits effectifs de 24 élèves de la 6^e à la 4^e accueillent des enfants « dys », avec des troubles du comportement ou des difficultés motrices. Les enseignements de français, de maths et d'anglais se font en ½ classe par des professeurs volontaires. Une heure de méthodologie est proposée chaque semaine ainsi qu'un atelier de lecture pour les 5^e. Il s'agit pour les enseignants de repérer comment les élèves fonctionnent, ce qui les aide le mieux et les forces de chacun en s'appuyant sur les aides extérieures afin de les réconcilier avec le système scolaire. Les élèves ne sont pas enfermés dans cette structure, ils vont ensuite en 3^e générale ou en 3^e DP6 puis en 2nde professionnelle ou en 2nde générale.

* *Dyslexie – Dyspraxie – Troubles du comportement.*

Apel de Paris

Service Information et Conseil aux Familles

76 rue des Saints Pères – 75007 Paris

01 47 42 42 50 – icf@apel75.com

Les parents ont aussi été informés sur les troubles des apprentissages lors de la réunion du 23 novembre 2009 qui a rassemblé correspondants ICF et parents correspondants de classes de 27 établissements scolaires. Après les informations du service ICF, son rôle, ses projets et un rappel de la mission du correspondant ICF qui :

- fait partie du conseil de l'appel de son établissement,
- se forme et s'informe auprès du service ICF de Paris en participant aux rencontres proposées,
- est le relais entre les différents partenaires de la communauté éducative,
- veille au lien avec le BDI et à sa visibilité dans l'établissement,
- propose des actions d'information et de prévention en accord avec son Appel et le chef d'établissement,

Monsieur Glasel, neuropsychologue, est intervenu sur les troubles des apprentissages, du dépistage à la prise en charge. :

- les acteurs du dépistage, les signes de troubles et leur interprétation : les parents et les enseignants sont toujours au 1^{er} plan
- les enjeux et les incidences sur le plan scolaire,
- les bilans : ne négliger aucune dimension (biologique, cognitive, psychologique, familiale, culturelle...) et s'adresser à des professionnels. Toujours demander un compte rendu écrit
- les prises en charge à l'école et autour de l'école : utilisation d'outils appropriés.

L'Organisation Mondiale de la Santé définit les troubles des apprentissages comme :

- des difficultés à acquérir certaines compétences fondamentales
- malgré une intelligence normale
- dans un contexte éducatif et familial approprié

Agenda :

- **8 et 9 janvier 2010** : salon INFOSUP, admission post bac Porte de la Villette
- La formation du **18 et 19 janvier 2010** sur les filières technologiques et professionnelles, en partenariat avec la direction diocésaine pour les professeurs principaux et les animateurs de BDI est annulée.
- **15, 16 et 17 janvier** : la Communion Missionnaire des Educateurs organise son 10^e congrès en partenariat avec le collège des Bernardins, la fondation d'Auteuil, l'Enseignement Catholique de Paris et l'Institut de philosophie comparée. <http://communioneeduc.free.fr>
- **29 et 30 janvier 2010** : 34^e salon de l'ADREP, à l'Espace Champerret. Le service Information et Conseil aux Familles de l'Apel de Paris y tient un stand.
- **Lundi 8 février 9h-12h** : réunion d'information pour les animateurs de BDI avec Etienne Tercinier, responsable RH de l'enseignement catholique de Paris sur les métiers de l'enseignement, et Françoise Delaveau, responsable relations institutionnelles du pôle Léonard de Vinci qui présentera les écoles de l'association (EMLV, ESIV IMM).
- **12 et 13 février 2010** : Village de la chimie : découvrir les métiers et compétences d'aujourd'hui et de demain : www.villagedelachimie.org
- Tout au long de l'année : visite des établissements de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. Prochaines rencontres le 18 février 2010 à l'ESIEE (école d'ingénieur) et le 19 mars à TECOMAH (école de l'environnement et du cadre de vie) Inscription sur : www.ccip.fr/orientation-formation/upload/pdf/Les_rendez_vous_des_ecoles_de_la_CCIP.pdf
- **4, 5 et 6 juin 2010** : AUTORISER L'AUTORITE, 26^e congrès de l'Apel Nationale à Montpellier. Pour préparer ce congrès, des rencontres Parents/Ecoles seront organisées dans les établissements

Apel de Paris
Service Information et Conseil aux Familles
76 rue des Saints Pères – 75007 Paris
01 47 42 42 50 – icf@apel75.com